

Communiqué de Presse

du Syndicat National des Entreprises de l'Audition

L'enseigne Audio 2000 rejoint le Syndicat National des Entreprises de l'Audition (SYNEA).

**Le SYNEA s'impose comme une composante essentielle de la filière audition.**

**Paris, le 3 juillet 2014 –**

Le conseil d'administration du SYNEA et la direction de l'enseigne Audio 2000 ont donné leur accord à l'adhésion d'Audio 2000 au Syndicat National des Entreprises de l'Audition (SYNEA).

Le groupe Optic 2000 a créé l'enseigne Audio 2000 il y a 15 ans. Aujourd'hui Audio 2000 est présente en France au travers de plus de 250 centres.

L'adhésion d'Audio 2000 permet au SYNEA d'améliorer sa représentativité et sa légitimité au sein de la filière de l'audition.

En rejoignant le SYNEA, Audio 2000 s'associe aux objectifs que les adhérents se sont fixés :

- Informer de façon plus transparente le grand public sur l'exercice de la profession et sur les conséquences de la perte de l'audition,
- Approfondir la recherche sur le lien entre malentendance et maladies cognitives,
- Encourager la systématisation du **dépistage des troubles de l'audition à certains âges de la vie,**
- Œuvrer en collaboration avec les pouvoirs publics et les autres instances de la profession pour une meilleure prise en charge du remboursement des audioprothèses,
- Porter une vision d'avenir pour la profession tout en préservant une réglementation propice à l'exercice libre et efficace du métier d'audioprothésiste.

« Le SYNEA souhaite la bienvenue à Audio 2000. » indique Guillaume Flahault, président du SYNEA « Audio 2000, avec le groupe Optic 2000, nous apporte son expertise de professionnels de l'audition et de l'optique, établie depuis 30 ans, ainsi qu'une culture de l'entreprise, qui est l'un des fondements de notre syndicat. En effet, la liberté d'entreprendre, l'engagement professionnel et la liberté de choix du patient sont au cœur de nos préoccupations. »

« Notre profession a besoin d'anticiper les profondes mutations de notre environnement économique et réglementaire. » ajoute Yves Guénin, Directeur d'Audio 2000 et Secrétaire Général du groupe Optic 2000. « Nous avons besoin d'unir nos forces pour représenter efficacement la profession, la faire connaître et la défendre. Nous partageons les valeurs et l'ambition du SYNEA, au sein duquel nous défendrons les spécificités de notre enseigne.»

### ***Le SYNEA au cœur des problématiques de l'audition***

*Le SYNEA a été créé en 1994. Il regroupe dix des plus importantes enseignes d'audioprothésistes : Audika, Amplifon, Conversons, Audition Santé, Audition Conseil, Grand Audition, Audionova, Vivason, Entendre et maintenant Audio 2000. Toutes ces enseignes sont dédiées exclusivement à l'audition. Le SYNEA représente aujourd'hui plus de 2300 centres d'audioprothèses répartis sur toute la France, soit **près de 60% des centres français**, 3200 employés dont **plus de 1300 audioprothésistes**. Ces chiffres en font un **acteur incontournable du marché français de l'appareillage auditif**.*

*Face au vieillissement de la population française, le rôle du SYNEA est de sensibiliser et d'informer la population et les pouvoirs publics sur la déficience de l'audition, véritable enjeu de santé public. Le SYNEA est fortement impliqué dans la formation prodiguée dans les écoles d'audioprothèse. A ce titre le SYNEA soutient l'Université de Lyon par l'intermédiaire de NEURODIS, fondation de coopération scientifique dédiée aux pathologies du cerveau.*

---

#### **Contact :**

M. Guillaume Flahault

[guillaume.flahault@gmail.com](mailto:guillaume.flahault@gmail.com)

Site internet : [www.synea.net](http://www.synea.net)